



## THÈME DROITS DE L'ENFANT ET PARTICIPATION INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les droits de l'enfant pour les futurs enseignant.e.s

- 1. Quelle est la valeur ajoutée des droits de l'enfant pour les futurs enseignant.e.s ?
- 2. Comment aborder les droits de l'enfant ? JE-TU-NOUS...
- 3. Droits de l'enfant = participation?
- 4. Enseigner, vivre et appliquer les droits de l'enfant?
- 5. Qu'est-ce que la Convention relative aux droits de l'enfant?
- 6. Quels sont les droits de l'enfant?
- 7. Où trouver des outils et des informations complémentaires ?
- 8. Les enfants ont-ils aussi des devoirs?



#### Quelle est la valeur ajoutée des droits de l'enfant pour les futurs enseignant.e.s?

- Les droits de l'enfant offrent un cadre de **réflexion** qui vous aide à vous épanouir dans votre mission d'enseignant.e et à faire évoluer votre rôle ainsi que votre point de vue.
- Adopter les droits de l'enfant comme cadre de référence permet de mieux répondre aux évolutions observées dans le milieu scolaire et la société en général.
- Une approche fondée sur les droits de l'enfant vous aide à mieux gérer la **diversité** en classe, entre autres les différences liées aux classes sociales, aux prédispositions, à l'origine, à la langue, etc.

L'attention prêtée à la participation en tant que principe fondamental des droits de l'enfant améliore le bien-être des élèves et des enseignant.e.s à l'école puisque tous les points de vue, y compris
celui d'enfants en situation de pauvreté, par exemple, sont pris en considération. Le fait d'impliquer
les enfants et les jeunes dans les décisions qui les concernent augmente aussi les chances de voir
lesdites décisions avoir des effets positifs réels.<sup>1</sup>

1 https://www.schoolforrights.be/fr









#### Comment aborder les droits de l'enfant ? JE-TU-NOUS.

- Les droits de l'enfant parlent aussi de vous-même : songez à votre enfance, à ce que vous trouviez chouette et aux difficultés que vous rencontriez à l'époque. De quoi aviez-vous besoin à cette période de votre vie ? Pensez maintenant aux enfants de votre classe, à ce qu'ils aiment, ainsi qu'à la manière dont vous pouvez contribuer au respect de leurs droits et à leur bien-être à l'école.
- Les droits de l'enfant parlent d'ouverture d'esprit et de capacité à se mettre à la place de l'autre, d'empathie et d'attention prêtée aux droits des autres. Ils nous amènent à faire le lien entre nos droits et nos responsabilités par rapport aux droits des autres.
- Les droits de l'enfant parlent donc aussi de nous. Réfléchissez à ce que vous faites avec les enfants pour faire valoir leurs droits. Il est ici question de vivre activement nos droits en groupe : s'unir pour rassembler des informations et défendre les droits d'autrui.

C'est ce que nous appelons le principe « je-tu-nous » :

- J'ai des droits → travailler sur l'émancipation
- Tu as des droits → travailler sur l'empathie
- Nous avons des droits → travailler sur la solidarité

Ce principe « je-tu-nous » illustre clairement le lien entre (l'éducation aux) droits de l'enfant, d'une part, et objectifs scolaires et éducation à la citoyenneté, d'autre part.

Les droits et responsabilités sont en effet enseignés dans des classes et des environnements scolaires démocratiques qui se distinguent par un respect mutuel entre les élèves, mais aussi entre les élèves et les enseignant.e.s. La véritable éducation aux droits de l'enfant implique de donner aux enfants les connaissances et les compétences qui forment le socle de la citoyenneté démocratique. Les droits de l'enfant sont non seulement enseignés, mais aussi reconnus, respectés et défendus. Les enfants sont considérés comme des citoyens d'aujourd'hui et pas seulement de demain.<sup>2</sup>







#### **Droits de l'enfant = participation ?**

Qui dit droits de l'enfant, dit participation! La participation est un fil conducteur qui traverse toute la démarche de l'éducation aux droits de l'enfant et elle est aussi l'un des principes fondamentaux de la Convention relative aux droits de l'enfant. Grâce à des méthodes adaptées de codécision et de participation, vous offrez même à de très jeunes enfants la capacité d'exercer ce droit. Une étude portant sur le bien-être³ révèle que les enfants qui avaient déjà entendu parler de la Convention relative aux droits de l'enfant présentaient un bien-être supérieur à celui d'autres enfants.

Toujours selon la même étude, les enfants qui participent plus et sont écoutés se sentent également mieux. Les écoles qui écoutent les préoccupations des enfants et les impliquent dans la prise de décisions réussissent à mieux gérer des problèmes tels que le harcèlement et la violence que d'autres établissements.



<sup>2</sup> Sources : MARIS, G. « Recht in de roos », Vormen vzw, 2010 ; Kinderrechtencoalitie Vlaanderen, « Kinderrechteducatie in het onderwijs » Kinderrechtencoalitie, 2014 (p.16-25)







<sup>3</sup> Sources: MARIS, G. « Recht in de roos », Vormen vzw, 2010; Kinderrechtencoalitie Vlaanderen, « Kinderrechteducatie in het onderwijs » Kinderrechtencoalitie, 2014 (p. 16-25)



#### Enseigner, vivre et appliquer les droits de l'enfant ?

L'éducation aux droits de l'enfant (EDE) dépasse le simple fait de « donner des cours sur les droits de l'enfant ». Elle consiste à enseigner, vivre et appliquer les droits de l'enfant en classe et à l'école. Elle offre aux enfants la possibilité de développer peu à peu leurs connaissances en la matière et d'entamer un dialogue sur le sujet avec d'autres enfants et des adultes, dans un processus d'apprentissage ouvert. La véritable éducation aux droits de l'enfant fait concorder les paroles et les gestes. L'éducation aux droits de l'enfant consiste à éduquer AU SUJET des droits de l'enfant, PAR les droits de l'enfant et POUR les droits de l'enfant.

- « Nous avons pu donner notre avis sur l'aménagement de notre classe et faire des propositions concernant les projets de l'école pendant toute l'année scolaire. »
- « Un enseignant, c'est quelqu'un à qui vous pouvez parler quand vous avez un problème. Qui voit quand vous n'êtes pas bien et qui vous remonte le moral. Qui vous comprend, sait ce que vous ressentez, connaît votre situation familiale et se soucie vraiment de vous. Et qui vous laisse tranquille un moment quand ça ne va pas. »
- « Les choses ne se passaient pas très bien à l'école... jusqu'au jour où ce prof a vraiment fait la différence ! »

## Éducation par les droits de l'enfant

→ la méthode est aussi importante que le contenu. = COMMENT?

- · Veillez à ce que les enfants puissent exprimer leur avis.
- Écoutez l'avis des enfants.
- · Respectez la vie privée des enfants.
- · Créez un environnement sûr, en classe et à l'école.
- Tenez compte de l'identité, de l'individualité et de la culture des enfants.
- Impliquez les enfants dans l'organisation des activités d'apprentissage et veillez à intégrer leurs contributions pendant ces activités.

« Nous n'étions pas d'accord avec le renvoi injustifié d'un copain de classe. Nous avons écrit une lettre à la direction et au ministère de l'Enseignement. »

## Éducation pour les droits de l'enfant

→ pour que les droits de l'enfant soient appliqués en permanence. = POURQUOI?

Les enfants deviendront des citoyens du monde investis, qui défendront leurs droits et ceux des autres sur la base des valeurs suivantes :

- · Respect pour chaque être humain
- · Respect des similitudes et des différences
- Prise de responsabilités
- · Égalité des chances / équité
- · Solidarité et cohésion
- · Respect de la nature et des ressources









« À l'école, nous avons parlé des guerres mondiales, de la Convention relative aux droits de l'enfant qui en a découlé, des problèmes que les enfants d'ici et du Sud rencontrent par rapport à leurs droits. »

## Éducation au sujet des droits de l'enfant

#### $\rightarrow$ quels droits ont les enfants ? = QUOI ?

- · Se familiariser avec les différents droits de l'enfant.
- · Comprendre l'importance des droits de l'enfant.
- Comprendre que les droits de l'enfant sont universels.
- Savoir qui est responsable de la réalisation des droits de l'enfant.
- Savoir à qui s'adresser si certains droits de l'enfant ne sont pas respectés.
- Prendre conscience que tout le monde porte une part de responsabilité dans la réalisation des droits de l'enfant.
- Comprendre que les droits de l'enfant sont imbriqués dans notre vie : la famille, les loisirs, l'actualité et l'école ce qui se passe dans la cour de récréation, le règlement de l'école et les règles applicables en classe.

#### Qu'est-ce que la Convention relative aux droits de l'enfant ?4

En 1948, les Nations unies ont adopté la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui a été signée par tous les pays du monde. L'objectif de cette Déclaration était de veiller à ce que tous les êtres humains puissent mener une existence digne, partout dans le monde. Étant donné que les enfants occupent une place particulière dans la société, les Nations unies ont adopté la Convention relative aux droits de l'enfant en 1989, qui a également été ratifiée par pratiquement tous les pays du monde. Cette Convention comprend 54 articles qui apportent des précisions sur les droits spécifiques à réaliser pour les enfants et sur la protection spéciale dont ces derniers doivent bénéficier.

4 https://www.schoolforrights.be/fr











#### Quels sont les droits de l'enfant?

D'un point de vue didactique, il est difficile de travailler en classe avec les articles de la Convention. Par conséquent, plusieurs façons de catégoriser ces droits ont été définies au fil des ans. Nous utilisons pour notre part la classification ci-dessous :



#### Le droit à un traitement égalitaire

Tous les enfants ont les mêmes droits.
Tous les enfants sont donc égaux.
Les gouvernements doivent respecter
tous les enfants, quels que
soient leur origine, leurs croyances,
leurs caractéristiques physiques.



#### Le droit de vivre dignement

De la nourriture saine, de l'eau, des vêtements et un abri sont nécessaires pour bien grandir. Tous les enfants ont le droit d'avoir accès à de l'eau potable et à une alimentation saine et suffisante. Ils ne doivent pas risquer d'être soumis à la pollution de l'environnement. Si les parents ne savent pas prendre ces droits en charge, le gouvernement doit les y aider.



#### Le droit de s'exprimer et de participer

Un enfant a le droit de dire ce qu'il pense, ce qu'il ressent et ce qu'il souhaite sur toutes les questions qui le concernent. Il faut tenir compte de l'opinion des enfants et aussi penser aux enfants en prenant des décisions qui les concernent. Exprimer son opinion ne veut pas dire que l'interlocuteur doit être d'accord. Mais il doit écouter, réfléchir à l'opinion de l'enfant pour pouvoir prendre une décision.



#### Le droit à une identité

Dès sa naissance,
chaque enfant a le droit à un nom.
Les enfants ont également le droit
d'appartenir à un pays :
c'est le droit à une nationalité.
Chaque enfant a le droit de
connaître ses parents et de vivre
avec eux. Même s'il est adopté,
un enfant a le droit de connaître
ses parents naturels.











#### Le droit à la vie privée

Chaque enfant a le droit de garder des choses pour lui-même, par exemple son journal intime, sa correspondance, ce qui concerne sa famille ou sa manière de vivre. Personne n'a le droit d'intervenir dans sa vie privée sans son accord, ni de révéler ses secrets à d'autres.



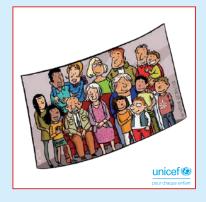
#### Le droit de se reposer, de s'amuser et de se cultiver

Chaque enfant a le droit de se reposer, d'avoir des loisirs et de jouer. Les enfants ont aussi le droit de participer à des activités culturelles, comme aller au cinéma, au théâtre, au musée.



#### Le droit d'être informé et d'aller à l'école

Tous les enfants ont le droit d'être informés, éduqués et d'apprendre des choses. Les enfants ont le droit d'aller à l'école le plus longtemps possible et de s'y sentir bien. Pour les enfants de moins de 12 ans, l'enseignement doit être gratuit.



## Le droit d'avoir une famille

Chaque enfant a le droit de vivre avec ses parents ou d'autres membres de sa famille. Les enfants ne doivent pas être séparés de leurs parents, excepté lorsque c'est dans leur propre intérêt. Après un divorce, un enfant a le droit d'être en contact avec ses deux parents.











#### Le droit d'être en bonne santé

Les enfants ont droit à une alimentation saine, à des soins et à la santé. Si un enfant est malade, il doit pouvoir aller chez le médecin.
Les enfants ayant vécu un traumatisme (maltraitance, guerre,...) doivent bénéficier de soins et d'une attention particulière.
Chaque enfant porteur d'un handicap a droit à des soins spéciaux.



#### Le droit d'être protégé

Les enfants ont besoin de grandir en toute sécurité et d'être protégés contre les mauvais traitements comme par exemple l'exploitation, la guerre ou la violence. Les enfants qui n'ont plus de famille doivent être accueillis dans un endroit sécurisé.

Les enfants qui travaillent doivent être protégés contre l'exploitation.

Les enfants ne devraient pas combattre dans une armée ou être impliqués dans une guerre.

Un enfant ne peut être emprisonné, ni être enlevé par l'un de ses parents.



#### Le droit de se réunir

Les enfants ont le droit de se réunir avec d'autres enfants, d'adhérer à une association ou même de mettre en place un club. Se réunir signifie: discuter ensemble, faire connaître son opinion, s'amuser ensemble, faire ensemble quelque chose de constructif en respectant la loi et les droits des autres.



#### La responsabilité des parents et de l'Etat

La responsabilité des parents et de l'Etat: L'Etat doit prendre toutes les dispositions nécessaires pour concrétiser les droits de tous les enfants. Les parents et les tuteurs prennent soin des enfants et les protègent. Ils doivent les accompagner et les aider dans l'exercice de leurs droits. Pour cela, ils reçoivent le soutien de l'Etat.









#### Où trouver des outils et des informations complémentaires ?

Vous trouverez sur le site web de l'UNICEF (www.unicef.be/enseignants) et de School for Rights/ École des Droits de l'enfant (www.schoolforrights.be) des informations, du matériel didactique prêt à l'emploi, ainsi que des publications sur la Convention relative aux droits de l'enfant et les droits de l'enfant.

Le **Délégué Général aux Droits de l'Enfant (DGDE)** est l'institution francophone de défense des droits de l'enfant créée à l'initiative d'un décret élaboré par le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB). Vous trouverez plus d'informations sur la manière dont il assume son rôle sur le site web http://www.dgde.cfwb.be/.

Vous trouverez dans la fiche de travail destinée aux élèves (à la fin de ce document) une liste des différentes instances auxquelles vous pouvez vous adresser en Fédération Wallonie-Bruxelles en cas de problèmes liés aux droits de l'enfant.

#### Les enfants ont-ils aussi des devoirs?

Les adultes et les enfants ont des droits, mais aussi des devoirs – en d'autres termes, des obligations. Les droits des enfants s'accompagnent, par exemple, d'une série de devoirs :

- Les adultes ont, par exemple, le devoir de fournir aux enfants de la nourriture, des vêtements et un toit afin de leur permettre de devenir des membres à part entière de la société.
- Les gouvernements ont, par exemple, le devoir de fournir un enseignement de qualité et un système juridique efficace, afin que les parents puissent assumer leurs responsabilités envers leurs enfants.
- Les enfants eux-mêmes ont tous le droit à l'enseignement, mais ont aussi le devoir d'apprendre.
   Ce qui, dans la pratique, signifie « aller à l'école » pour la plupart des enfants.

### Nous préférons parler de RESPONSABILITÉS que de « devoirs ».

Dans le cadre de l'éducation aux droits de l'enfant, nous partons du principe JE-TU-NOUS. Les enfants découvrent ainsi leurs responsabilités par eux-mêmes. S'ils font le lien entre leurs droits et leurs responsabilités, cet apprentissage sera en outre plus durable.

- J'ai des droits → travailler sur l'émancipation
- Tu as des droits → travailler sur l'empathie
- Nous avons des droits → travailler sur la solidarité









NOM \_\_\_\_\_\_\_FICHE 9

# VERS QUI SE TOURNER EN BELGIQUE ?

Vers qui un enfant victime de maltraitance peut-il se tourner en Belgique? Suis le labyrinthe ci-dessous et découvre les différentes personnes et organisations qui ont un rôle dans la lutte et la prévention contre la violence.

